



Sécurité dans les logements

(mise à jour du programme : 29/02/2024, version n° : 1)

Vous gérez des biens immobilier, la loi SRU a imposé aux bailleurs une obligation de sécurité. Cette formation vous apportera les compétences pour accompagner votre client dans la mise aux normes, et éviter les risques.

Durée: 7.00 heures / 1.00 jour(s)

Profils des apprenants

- Gestionnaires locatifs
- Assistant(e) gestionnaire gestion locative
- Gestionnaires immobiliers

Prérequis

- Aucun

Accessibilité :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.

Contactez le référent handicap qui étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation : e.lambert@ptc-formation-conseil.fr

Modalité d'admission :

Sur inscription contactez-nous : contact@ptc-formation-conseil.fr

Effectif minimum : 6

Effectif maximum : 12

Type d'action de formation :

Action de formation

Formation répondant aux critères des formations obligatoires des agents immobiliers (**décret n° 2016-173 du 18 février 2016**)

Adaptation et développement des compétences

Formation en présentiel

Formation "Coeur de métier" (définition selon OPCO)

(Domaine de formation : 300 Spécialités plurivalentes des services)

Objectifs pédagogiques

- Comprendre la responsabilité du gestionnaire locatif en matière de sécurité
- Interpréter les diagnostics

PTC Formation et Consulting | 12 rue Stuart Nantes 44100 |

h.vanderwegen@ptc-formation-conseil.fr | +33768462473

Numéro SIRET: 90901888900016

Société par actions simplifiée (SAS). | au capital de 1000 €

Exonérée de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts

Numéro de déclaration d'activité: 52440964444 (auprès du préfet de région de: Pays de la Loire)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.



PRATIQUE . THÉORIE . COMPÉTENCE
FORMATION & CONSULTING

- Savoir proposer des solutions aux bailleurs

Contenu de la formation

- Matin : Responsabilité du gestionnaire immobilier
 - Point sur le contexte réglementaire
 - Diagnostic électrique
 - Diagnostic gaz
 - Etudes de cas
- Après midi : Critère de décence : absence de risque pour la sécurité
 - Les obligations du bailleur (SRU)
 - Les systèmes de sécurité (garde corps)
 - Etudes de cas

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

formateur : Cédric DURANDAL :

Cédric est gérant d'un bureau d'études thermique bâtiment, ainsi que formateur/consultant en technique bâtiment.

Diplômé ingénieur thermique et énergie, et titulaire d'un doctorat de mécanique des fluides, il enseigne depuis une dizaine d'années sur des sujets techniques et est intervenu en BTS Professions immobilières (Intelligence Apprentie et GRETA, CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment).

Il intervient pour PTC formation et consulting sur tous les sujets techniques du bâtiment (pathologies, sinistres, rénovation énergétique...) auprès des professionnels de l'immobilier dans le cadre des formations obligatoires ALUR, ainsi que pour les CQP.

Hélène VANDERWEGEN et Emmanuelle BOUSSARIE pour la gestion administrative et financière

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Approche théorique et pratique par une méthode de transmission combinée : • Affirmative (basée sur l'exposé pour apports théoriques) • Interrogative (participation guidée par le formateur) • Démonstrative (exercices pratiques) • Applicative (mise en situation, simulation de situations de travail.) • Heuristique (transmission de différentes méthodes de réflexion : brainstorming et scénario catastrophe)
- Mise à disposition sur extranet du participant des documents supports à la suite de la formation.
- Un accompagnement est proposé durant le mois qui suit la formation: Email pour les questions diverses

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Quiz d'évaluation fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Prix :

Pour les salariés:

- sur la base d'une formation en présentiel inter-entreprises : 245.00 € par participant
- sur la base d'une formation en présentiel en intra entreprise (concernant uniquement vos collaborateurs) : prix sur devis (possibilité de formations sur mesure).

Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par votre OPCO. Consultez notre site internet pour plus de détail : www.ptc-formation-conseil.fr

PTC Formation et Consulting | 12 rue Stuart Nantes 44100 |

h.vanderwegen@ptc-formation-conseil.fr | +33768462473

Numéro SIRET: 90901888900016

Société par actions simplifiée (SAS). | au capital de 1000 €

Exonérée de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts

Numéro de déclaration d'activité: 52440964444 (auprès du préfet de région de: Pays de la Loire)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.



PRATIQUE . THÉORIE . COMPÉTENCE
FORMATION & CONSULTING

Pour les indépendants :
sur la base d'une formation en présentiel inter entreprise : 245.00 €

Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par votre FIFPL ou AGEFICE suivant votre statut d'indépendant. Consultez notre site internet pour plus de détail : www.ptc-formation-conseil.fr

PTC Formation et Consulting | 12 rue Stuart Nantes 44100 |
h.vanderwegen@ptc-formation-conseil.fr | +33768462473
Numéro SIRET: 90901888900016

Société par actions simplifiée (SAS). | au capital de 1000 €
Exonérée de **TVA** en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts
Numéro de déclaration d'activité: 52440964444 (auprès du préfet de région de: Pays de la Loire)
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.